



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Paiement des céréales IP-SUISSE, récolte 2007:**

**En moyenne, toutes les classes de blé ont obtenues plus de Fr. 8.00 / 100 kg par rapport aux prix de l'année dernière!**

*Lors de cette campagne, le concept de commercialisation d'IP-SUISSE a démontré une nouvelle fois ses avantages. Ainsi, par rapport à la récolte 2006, les céréales IP-SUISSE ont obtenu les prix supplémentaires suivants: classe Top + Fr. 7.00/100 kg, la classe 1 + Fr. 9.35/100 kg, classe 2 + Fr.8.05/100 kg, seigle + Fr. 13.75/100 kg. Les producteurs IP-SUISSE profitent également de l'augmentation du prix des céréales.*

### **Une campagne céréalière 2007/2008 remplie d'événements:**

Malgré la baisse des prix indicatifs encore prévue avant la récolte, les offres des moulins, lors de la 1<sup>ère</sup> mise aux enchères, étaient déjà positives. Les prix de référence (FSPC, ACCCS et IP-SUISSE) étaient déjà dépassés! Ce qui s'est passé lors des enchères suivantes ne c'étaient encore jamais produit. De par une offre mondiale réduite et une récolte indigène 2007 médiocre, les prix du marché suisse ont nettement augmentés. De ce fait, les prix payés aux producteurs sont également nettement supérieurs par rapport à la récolte précédente.

### **Prix moyens des céréales IP-SUISSE campagne 2007/2008 par 100 kg**

Fr./100 kg	Classe Top	Classe 1	Classe 2	Seigle
<b>Recettes céréales IP-SUISSE</b> (sans supplément poids hectolitre)	<b>70.15</b>	<b>67.17</b>	<b>61.17</b>	<b>67.26</b>
./. Primes IP-SUISSE aux producteurs*	4.50	3.50	2.50	7.00
./. Provisions (fonds de stockage, couverture des risques)	0.70	0.70	0.70	0.70
./. Frais de stockage aux centres collecteurs**	0.90	0.90	0.90	0.90
<b>Prix nets payés aux centres collecteurs</b>	<b>64.05</b>	<b>62.07</b>	<b>57.07</b>	<b>58.66</b>

<i>Prix de référence 2007</i>	<i>57.00</i>	<i>54.00</i>	<i>49.00</i>	<i>46.00</i>
-------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

\* Les primes IP-SUISSE ont été versées aux producteurs en décembre 2007 selon les quantités et variétés (quantités nettes transmises par les centres collecteurs)

\*\* *Paiements supplémentaires aux CC*

Le paiement aux centres collecteurs se fait déjà ces jours-ci. En moyenne, Fr. 0.90/100 kg sont payés aux centres collecteurs pour la part aux frais de stockage et en moyenne Fr. 0.44/100 kg sont comptés pour les intérêts. De par un volume commercial inférieur et grâce aux efforts des centres collecteurs, ces frais ont pu être abaissés pour la campagne 2007/2008. Les frais de commercialisation Fr. 1.00/100 kg (IP-SUISSE Zollikofen, bureau de commercialisation, etc.) sont identiques à l'année précédente.

**Prix net du colza, récolte 2007:** Fr. 90.85/100 kg (incl. la prime IP-SUISSE de Fr. 8.00/100 kg)



### Situation récolte 2008:

Les céréales IP-SUISSE sont emblavées sur env. 25'000 ha (+ 10 %) (blé panifiable, épeautre, seigle, amidonnier). En cas de récolte normale, tous les besoins pourraient être couverts. Ainsi, les 5500 producteurs de céréales IP-SUISSE (+5%) pourront profiter de l'augmentation des primes liées au label. Ces augmentations ont été négociées avec la nouvelle orientation « biodiversité » du label.

Culture	Variétés	Primes 2008
<b>Blé IPS Top<sup>Q</sup></b>	Runal, Tirone	6.10 – 7.10
<b>Blé IPS Top</b>	Segor, Titlis, Siala, Fiorina	5.10 – 6.10
<b>Blé cl.1</b>	Arolla, Arina, Greina, Zinal	5.10
<b>Blé cl.2</b>	Levis, Rigi, Galaxie, etc.	4.60
<b>Seigle</b>	Matador, Picasso	8.00
<b>Colza</b>	Diverses variétés	10.00
<b>Pommes de terre de consommation</b>	Diverses variétés	7.40
<b>Pommes de terre d'industrie</b>	Innovator	5.50

### Pré-informations semis 2008, resp. récolte 2009:

- Comme par le passé, la **qualité** des céréales est une des principales priorités. C'est pourquoi IP-SUISSE soutient la sélection suisse et les variétés de haute qualité (par ex. Segor, Tirone, Arolla).
- Concernant la **fusariose**, tout doit être mis en œuvre afin de minimiser les risques (précédent de maïs avant du blé, travail de sol optimal et choix des variétés). De nouvelles teneurs en mycotoxine sont valables (teneur en champignons, par ex. 1.25 mg/kg DON), ce qui ne laisse plus possible la commercialisation de ces lots en céréales panifiables.
- La **biodiversité** devient une nouvelle valeur pour le label. Au moyen d'un système à points, les producteurs IP-SUISSE peuvent évaluer les efforts déjà consentis aujourd'hui sur leur exploitation, plus si besoin, choisir des mesures complémentaires dans un catalogue, afin d'améliorer et de cibler les prestations en faveur de la biodiversité et la diversité des habitats. Cette nouvelle orientation constitue la base pour une nouvelle plus value pour le label IP-SUISSE. Ainsi, IP-SUISSE, en collaboration avec ses producteurs et ses acheteurs, promouvoit la conservation de la diversité de la nature et des espèces en Suisse. A l'avenir, malgré les discussions pour un libre échange, l'OMC, etc., les produits IP-SUISSE pourront être commercialisés avec un supplément de prix significatif! Nos acheteurs saluent ces efforts et les récompensent avec des primes labels supérieures.

Lausanne, le 2 mai 2008

Pour de plus amples informations

IP-SUISSE

Jacques Demierre, gérant IP-SUISSE Romandie, 021 614 04 72

Niklaus Hofer, production végétale IP-SUISSE, 031 910 52 01